

La bonne santé de la SAEL

Est-ce la construction du nouveau local qui a insufflé un nouvel élan à la SAEL ?

Pas seulement mais cela y contribue.

En effet, nous n'avons jamais eu autant d'adhérents à notre association : en 2011-2012, nous étions 688 contre 586 en 2009-2010. Et pour 2012-2013 nous allons dépasser les 700.

Forte de ses 84 ans, la SAEL est toujours aussi jeune.

Alors que bon nombre d'associations sont en pleine crise d'adhérents et de bénévoles, ce n'est pas le cas (loin de là) de notre Amicale Laïque.

Les bénévoles, parlons-en :

- ◆ Nous avons fait récemment un article sur les bénévoles qui ont œuvré et œuvrent toujours à la construction du nouveau local. Certains ont donné quelques demi-journées, d'autres y passent de nombreux jours afin que le nouveau siège social nous coûte le moins possible. Quelle fierté pour tous de dire : « C'est nous qui l'avons réalisé ! ».
- ◆ Cinq **sections** (chant, danse, handball, musculation et pétanque) ont l'autonomie financière. Il y a un responsable, un trésorier et de nombreux bénévoles participant aux bureaux. À cela, ajoutons tous les bénévoles apportant leurs compétences ou leurs temps libres pour le bon fonctionnement de la section (création de costumes, transport des sportifs, tenue de bar, ...).
- ◆ D'autres **activités** sont proposées à nos adhérents : **atelier bois, capoeira, école du sport** et, notre petite dernière, **encadrement**. Là aussi il y a un responsable et des bénévoles qui se répartissent les tâches.

Puis il y a nos **commissions** :

- ◆ La **commission Fêtes** qui organise des manifestations tout au long de l'année : vide-greniers, fête des châtaignes, concours de belote, loto, sortie, galette, arbre de Noël. Quinze bénévoles font partie de cette commission. Tenons compte de tous ceux qui sont prêts à donner un coup de main pour les montages, démontages, ...
- ◆ La **commission Lire et faire Lire** (sous la responsabilité de la FAL) : sept retraitées (ou presque) interviennent dans une école pour lire des histoires aux élèves.
- ◆ La **commission Laïcité** qui s'intéresse à l'actualité, réagit aux dérives et tentatives de récupération de la Laïcité. Elle veille à la bonne marche de la SAEL et n'hésite pas à la remettre sur les rails si elle oublie les objectifs de l'association (article 2 de nos statuts). C'est elle qui rédige le « Grain de SAEL » que vous lisez actuellement. Il y a 5 ans, elle se composait de cinq membres. Aujourd'hui nous sommes quinze !
- ◆ Chaque section, activité et commission est représentée au conseil d'administration de la SAEL.
- ◆ Jusqu'à janvier 2012, les statuts de la SAEL n'acceptaient que 21 membres au Conseil d'Administration. Beaucoup d'associations aimeraient atteindre ce nombre. Mais chez nous, ce n'était pas suffisant. Certains frappaient à la porte et ne pouvaient être acceptés. Aussi une AG extraordinaire a porté le nombre maximum à 27. eh bien, c'est fait ! le CA compte maintenant 27 membres. Parmi les nouveaux, il y a quelques jeunes, c'est bon pour la relève ! Certains membres du CA ou pour mission d'entretenir des relations avec l'Office Municipal des Relations Internationales et des Jumelages, l'Office des Sports Herblinois, les élus municipaux et la Fédération des Amicales Laïques.
- ◆ Le rôle du CA est d'exécuter les résolutions de l'Assemblée Générale, prendre les décisions et rendre compte à l'AG suivante.
- ◆ À la dernière AG, nous avons 135 votants. Il faut remonter à plusieurs décennies pour trouver un nombre aussi important.

On le voit, la SAEL se porte bien. Aussi,

« Longue vie à la SAEL »

Extraits de nos statuts (Article 2)

« Objectifs

La **SAEL** est un regroupement volontaire de personnes ayant pour but de :
Manifester leur attachement à l'idéal laïque.

Œuvrer pour le développement du service public d'enseignement, de l'école à l'université.

Agir en complémentarité du service public d'enseignement.

Contribuer à l'émancipation sociale et intellectuelle et à la formation civique dans le cadre de l'éducation permanente. »

Composition du Conseil d'Administration 2012/2013

Gilbert Le Guem
Président



Georges Grouhan
Vice Président
Communication



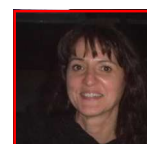
Maryse Rivet
Vice Présidente Sports



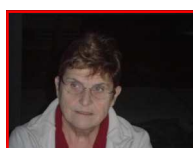
Pierre Foucault
Trésorier



Marina Sgorlon
Secrétaire
Responsable Musique



Michèle Le Guem
Trésorière Adjointe



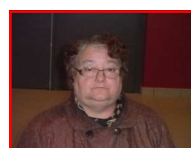
Maryse Rodriguez
Secrétaire Adjointe



Nicole Grous
Secrétaire Adjointe
Responsable Danse



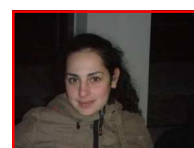
Maryse Melot
Secrétaire Adjointe



Thierry Bernard
Responsable Hand Ball



Banafchef Nikbakht
Responsable Capoeira



Jean-Louis Pineau
Resp. Pétanque



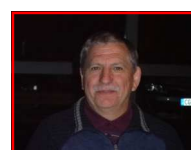
André Poisson
Resp. Prêt de Salle



Roland Rivière
Resp. Laïcité / Chant



Claude Robin
Resp. Encadrement



Evelyne Roho
Resp. Communication
avec les Ecoles



Odile Loiseau
Commission Fêtes



Guy Rivet
Resp; Ecole du Sport



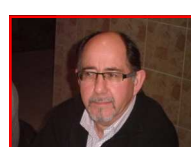
Jacques Payet
Resp. Musculation



Claudine Juret
Resp. Commission
Fêtes / Ecole du Bois



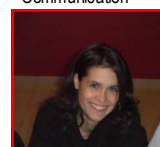
Philippe Megrier
Secrétaire Musculation



Michel Drouet
Communication



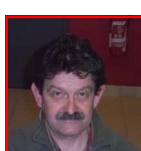
Morgane Errien-Lacroix
Danse
Communication



Nelly Lejeune
Commissions Fêtes,
Encadrement



Patrice Lejeune
Activités Culturelles



Daniel Lellouche
Section Chant
Commission Laïcité



Francis Leveque
Commission Fêtes
Communication Ecoles



Invité :
Gilbert Petigny
Professeur de Guitare



« La République doit se construire sans cesse car nous la concevons comme éternellement révolutionnaire à l'encontre de l'inégalité, de l'oppression, de la misère, de la routine des préjugés, éternellement inachevée tant qu'il reste un progrès à accomplir. »
Pierre Mendès- France

Place Publique

C'était le thème de « PLACE PUBLIQUE » le 20 octobre, avec des intervenants de qualité et un auditoire où l'on rencontrait un grand nombre de militants.

Pour Gilles Képel, politologue et spécialiste de l'Islam : « la laïcité a acquis une image d'hostilité, elle est perçue dans les banlieues par la communauté musulmane comme une logique anti-islamique. Il y a tout un travail à faire pour que la laïcité retrouve sa dimension de mécanisme d'intégration ». Ces propos nous paraissent ambigus et méritent réflexion.

Gilles Képel ne nous a pas semblé très clair quand il parlait « d'adapter la loi de 1905 à notre temps ». Que veut-il dire ? Nous préférons remplacer « adapter cette loi par renforcer cette loi » de séparation des Églises et des États. Alors qu'on voit le haut clergé de France donner des leçons aux citoyens pour faire obstacle à une loi censée apporter plus de liberté de justice aux adultes et plus de sécurité pour les enfants.

L'intervenant de la SAEL indisponible a été remplacé par Jean Allain de la FAL. Il a rappelé l'action de la FAL au sein du CDAL en faveur de l'ouverture d'écoles dans les zones rurales. Nous nous en félicitons mais sur le dépoussiérage de la loi 1905 nous sommes restés sur notre faim. Pour nous la laïcité n'a pas besoin d'être qualifiée car elle s'impose par la clarté de ses principes.

Jean-Paul Charaux pour la Libre Pensée et Loïck Gourdon pour le Grand Orient de France ont été par contre sans ambiguïté.

Nous avons apprécié le spectacle de la Ligue d'Improvisation Nantes Atlantique qui rebondissait avec humour sur des propositions du public. Cela a permis de réfléchir autrement aux valeurs portées par la laïcité.

Nous serions heureux de connaître le point de vue d'autres personnes ayant assistées ou pas à cette conférence débat, même si elles ne partagent pas notre analyse.

Extrait de Grain de SAEL, Septembre 1994 :

Très prochainement nous lancerons une souscription. Des Amicalistes vous proposeront d'acheter des parpaings pour construire l'extension de la salle Legoux. Vous reconnaîtrez le dessin ci-dessous sur le billet.

Nous souhaitons un bon accueil à cette initiative.

